

Mathieu Boulègue,
Analyste 'espace post-soviétique', AESMA

La recomposition de « l'étranger proche » à la lumière des événements en Ukraine

Résumé

La stratégie russe déployée contre l'Ukraine constitue un mélange de vecteurs de politique étrangère classiques et novateurs dont l'objectif est de déstabiliser Kiev tout en favorisant la rationalisation de l'« étranger proche » dans une logique révisionniste. Ainsi, Moscou s'est servi de sa « diplomatie de la zone grise » dans le Donbass pour transformer la région en une zone tampon militairement instable. Le concept de Novorossiia est également un outil novateur de politique étrangère, suggérant la création d'un espace prorusse situé en dehors de la Fédération de Russie. Dans ce cadre, le concept de « monde russe » et son utilisation comme prétexte à l'intervention militaire à l'étranger constituent un enjeu sécuritaire majeur.

Abstract

The strategy put together by Russia against Ukraine represents a mix of classic and innovative foreign policy vectors whose objective is to destabilize Kiev while promoting the rationalization of the “near abroad” with a revisionist undertone. Moscow has used its “grey area diplomacy” in the Donbas with a view to transforming the region into a militarily unstable buffer zone. The concept of Novorossiia is an innovative foreign policy tool suggesting the creation of a pro-Russian space outside the Russian Federation. In this context, the concept of “Russian world” and its mobilization as a pretext to intervene militarily abroad represents yet another major security issue.



Depuis un an et demi, la Russie utilise en Ukraine un mélange de vecteurs de politique étrangère à la fois classique et novateur dans le but de déstabiliser l'Etat central à Kiev et de promouvoir ses intérêts stratégiques dans son « étranger proche » (notion apparue dans le discours officiel russe dans les années 1990 pour distinguer les Etats issus de l'éclatement de l'URSS du reste du monde), où elle estime disposer d'intérêts privilégiés. Moscou n'a pas hésité à mettre en scène la projection de sa puissance militaire dans l'objectif de redéfinir la carte du territoire ukrainien, suggérant une inclination à rebattre les frontières dans son voisinage et à remettre en question la souveraineté des Etats. Aussi bien dans le Donbass qu'en Crimée ou par l'intermédiaire de « Novorossia », la politique étrangère du Kremlin semble promouvoir la rationalisation d'un certain espace géographique post-soviétique dans le but d'y conserver un droit de regard idéalisé comme exclusif et privilégié et d'y légitimer des ingérences militaires « légitimes », comme en Ukraine. Quels stratégies et outils la Russie a-t-elle déployés en Ukraine pour y servir ses intérêts nationaux ? Quelles en sont les implications pour ses rapports avec les autres républiques de l'ex-URSS et avec l'OTAN, avec laquelle elle estime être en concurrence géopolitique dans cet espace particulier ?

La « diplomatie de la zone grise » dans le Donbass

La guerre dans le Donbass représente un schéma d'instrumentalisation territoriale « classique » de la part de la Russie. En effet, tant la stratégie de soumission politique à géométrie variable que la tactique militaire dans le Donbass ont été observées dans d'autres conflits post-soviétiques (Abkhazie, Ossétie du Sud¹, Transnistrie) – la Russie se servant de l'enjeu territorial comme un moyen de pression et d'influence contre l'Etat central. Ce schéma prend la forme de ce que l'on pourrait qualifier de « diplomatie de la zone grise ». Ses modalités d'application sont plurielles. Ainsi, le Kremlin a transformé le Donbass en véritable zone tampon, favorisant potentiellement l'apparition d'un nouveau « conflit gelé » à ses frontières. L'instrumentalisation du séparatisme par la Russie a été au cœur de cette stratégie au terme d'une forme de « *social engineering* » visant à jouer

1. Voir Régis Genté, « La crise ukrainienne vue de Géorgie », Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 16/2014, 10 décembre 2014.

sur le ressentiment des populations locales à l'encontre de Kiev. L'objectif de Moscou est ici relativement lisible : faire en sorte que les « Républiques Populaires » séparatistes restent attachées au territoire de l'Ukraine d'un point de vue légal, politique et économique mais pas au niveau stratégique. La Russie a fortement intérêt à ce que le Donbass demeure partie intégrante de l'Ukraine – et un poids mort pour Kiev. Le but est de transformer les territoires de l'Est en zone tampon politiquement figée mais militairement instable – un scénario proche du cas de la Transnistrie – que Moscou pourra « mobiliser » au gré des contingences. Il s'agit d'une stratégie de tension contrôlée visant à faciliter la satellisation des « Républiques » de Donetsk et de Lougansk, ce qui implique le maintien des positions actuelles et d'un potentiel de déstabilisation militaire permanent, aussi bien sur la ligne de front qu'au-delà. Une nouvelle phase d'expansion territoriale pourrait ainsi suivre, vers la ville côtière de Marioupol – ce pour former un corridor terrestre vers la Crimée – ou encore vers Kharkiv et Dniepropetrovsk afin d'accroître le contrôle sur le Donbass.

En outre, le Kremlin est parvenu à obtenir un paravent légaliste vis-à-vis de la situation dans le Donbass. Après avoir poussé pour la fédéralisation de l'Ukraine avant d'accepter un scénario intermédiaire, la décentralisation de l'Etat, Moscou a réussi à forcer la reconnaissance des entités séparatistes du Donbass comme quasi légitimes. En effet, l'article 4 des accords de Minsk 2, signés le 12 février 2015, prévoit entre autres la mise en place d'un « statut spécial » pour les deux « Républiques Populaires » du Donbass. Kiev est implicitement forcé de reconnaître l'existence des représentants de Lougansk et Donetsk comme des autorités *de facto* légitimes, puisqu'ils sont signataires de l'accord du 12 février dans le cadre du Groupe de Contact de l'OSCE. Les séparatistes disposent aujourd'hui d'un droit de regard sur les modifications de la Constitution ukrainienne portant sur la décentralisation et l'instauration possible d'un « statut spécial » pour les entités de Donetsk et Lougansk. Ce jeu légaliste – qui pousse à la reconnaissance des territoires séparatistes comme un fait accompli – a par la suite été entériné par la Résolution 2202 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 17 février 2015²,

2. Résolution adoptée à l'unanimité à partir du texte proposé par la Russie. Les accords de Minsk 2 sont d'ailleurs repris en annexe de la Résolution, leur conférant une autorité supplémentaire, bénéficiant aux séparatistes et à Moscou. Cf. <http://www.un.org/press/en/2015/sc11785.doc.htm>

gravant dans le marbre l'état de fait dans le Donbass. Les autorités séparatistes ont également obtenu l'organisation d'élections autonomes du reste du territoire ukrainien, qui devraient se tenir fin octobre 2015. La capacité de contrôle électoral et de noyautage des partis politiques locaux par la Russie dans le cadre des élections dans le Donbass est un facteur de contrôle supplémentaire pour le Kremlin. L'organisation d'élections locales permettra à Moscou de pousser la reconnaissance politique des entités séparatistes, que le Kremlin considère comme légitimes.

Toutefois, l'état de déliquescence institutionnelle et sécuritaire dans le Donbass est porteur du risque que Moscou ne soit plus en mesure, dans les mois à venir, de maintenir un semblant de stabilité au sein des territoires séparatistes. Si, dans la « République de Donetsk », les troupes de sécurité de l'Intérieur (Oplot) sont capables de contrôler une partie importante du territoire par la force, plus des deux tiers du territoire de la « République de Lougansk » ont aujourd'hui sombré dans un vide sécuritaire total. Au sein de ce trou noir, des milices et des groupes rebelles surarmés se font la guerre pour le contrôle des routes, des quartiers et des villes. De véritables bastions se créent ainsi au sein des territoires de Lougansk et de Donetsk, entrant en compétition les uns contre les autres pour le contrôle du peu de ressources restantes ; des logiques de « seigneurs de guerre » commencent à se dessiner. A terme, si ces groupes armés parviennent à renforcer puis étendre leur assise militaire et politique, tout en se livrant à des activités criminelles pour assurer leur survie, il deviendra de plus en plus difficile à Moscou de contrôler l'évolution des territoires séparatistes. Le Kremlin devra donc établir un équilibre entre instabilité et contrôle s'il veut assurer l'existence continue de la zone grise du Donbass au moindre coût pour lui.

La Crimée à l'heure russe

Le passage à l'acte sur la péninsule de Crimée (action militaire directe et rattachement immédiat à la Fédération de Russie) est né de l'analyse faite par Moscou que la remise en cause du *statu quo* en Crimée lui serait favorable : en cela, la Russie a profité de l'opportunité s'offrant à elle sans forcément provoquer celle-ci, tout en forçant l'Ukraine et la communauté internationale à accepter le nouvel état de fait, plus avantageux pour le Kremlin. Ce passage à l'acte s'explique par

plusieurs objectifs complémentaires. Tout d'abord, Moscou a craint la potentielle remise en cause du bail de la Flotte de la mer Noire par l'équipe au pouvoir à Kiev depuis février 2014 : avec l'annexion, le Kremlin s'est une fois pour toutes débarrassé d'un épineux problème juridique qui aurait pu se solder en sa défaveur à plus ou moins long terme. L'intervention militaire russe en Crimée peut être également comprise comme une façon d'interdire « l'otanisation » de la mer Noire, cauchemar sécuritaire pour le Kremlin³ (la Roumanie – membre de l'UE et de l'OTAN – dispose désormais d'une frontière maritime directe avec la Fédération de Russie).

En contrôlant directement les infrastructures portuaires de Crimée, Moscou conserve également l'accès aux mers chaudes, à l'« océan mondial » idéalisé depuis Pierre le Grand. Environ 10 % du commerce maritime russe transitent par la mer Noire. Enfin, la maîtrise des installations de défense de la Crimée sécurise l'accès à la Méditerranée, où la Marine a opéré un retour notable au cours des dernières années⁴ ; elle offre également une possibilité de repli en cas de perte des installations navales russes à Tartus en Syrie. Enfin, une présence accrue dans la mer Noire permet à la Russie de disposer d'un surcroît de proximité stratégique avec l'Iran et la Turquie tout en s'assurant du contrôle des ressources énergétiques présentes en offshore. Par ailleurs, le président Poutine aurait pris une décision personnelle sur la Crimée, ce à l'encontre de son premier cercle de conseillers diplomatiques et militaires : le « succès » de l'opération renforce ainsi sa popularité⁵ ainsi que la personnalisation du régime.

Pour autant, l'expérience criméenne est-elle de nature à ouvrir de nouvelles dynamiques dans « l'étranger proche », où certains pays abritant des minorités russes et russophones et/ou une base militaire russe s'inquiètent du précédent ainsi établi. Pour autant, la phase d'accaparement territorial et le rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie représentent une opportunité stratégique unique probablement non reproductible à d'autres

3. Igor Delanoë, « La Crimée, un bastion stratégique sur le flan méridional de la Russie », Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 14/14, 19 novembre 2014.

4. Igor Delanoë, « Le partenariat stratégique russo-syrien : la clef du dispositif naval russe en Méditerranée », Fondation pour la Recherche Stratégique, note n° 6/13, 14 février 2013.

5. « A New Poll Shows That Putin's Approval Increased after Sending Troops to Crimea », *Forbes*, 6 mars 2014.

territoires. Davantage qu'un symptôme d'un « néo-impérialisme » russe (que, par ailleurs, celui-ci soit ou non une réalité), l'opération incarne plutôt une projection de puissance sur un territoire particulier d'un point de vue stratégique et lié à des contingences historiques uniques. Une chose est sûre : la Russie ne reviendra pas sur le fait accompli criméen, en tout cas pas dans un avenir prévisible.

Le « test » géopolitique de Novorossia

Outil novateur de politique étrangère en ce qu'il suggère la recréation d'un espace territorial, le concept de Novorossia a été introduit par le président Poutine lors de la « ligne directe » du 17 avril 2014 – symboliquement le même jour que les négociations de Genève sur l'Ukraine – et présenté comme une « *partie historique du territoire russe avec une population majoritairement russe* »⁶. Si son utilisation comme vecteur de politique étrangère est nouvelle, le concept de Novorossia est daté : construit territorial historique allant du Donbass ukrainien à Odessa jusqu'à la frontière roumaine et moldave, le terme de « nouvelle Russie » est employé pour la première fois sous Catherine II dans les années 1700 pour désigner la partie de l'Empire russe située au nord de la mer Noire. La rhétorique et l'action du président Poutine concernant ce projet géopolitique d'envergure se veulent volontairement messianiques, sorte de représentation d'une frontière sacrée dans l'imaginaire collectif, que le président aurait pour mission de reconstruire, dans une logique de « destinée manifeste »⁷.

En réalité, le concept de Novorossia doit être compris comme un « test » géopolitique, consistant à adresser des signaux forts au voisinage proche afin d'y projeter les intérêts de la Russie⁸. Le discours a été activement repris par les autorités autoproclamées de la « République Populaire du Donbass ». Quelques heures après leur « déclaration d'indépendance » du 11 mai 2014, les dirigeants séparatistes des régions de Donetsk et de Lougansk demandaient leur rattachement à la Russie au sein de la région auto-

nome de Novorossia⁹. La veille du scrutin présidentiel en Ukraine, le 24 mai 2014, un congrès des *leaders* séparatistes était organisé à Donetsk afin de signer une « déclaration d'unification » sous le label Novorossia¹⁰. La rhétorique autour de Novorossia a été activement soutenue dans le Donbass durant l'été 2014 par des « hommes du Kremlin » dans les arcanes politiques régionaux, par exemple par le *leader* du Mouvement Sud-Est et ex-candidat à la présidentielle ukrainienne Oleh Tsaryev, ainsi que par le chef du mouvement Choix Ukrainien, le pro-Poutine Viktor Medvedtchouk.

Le « test » a bien fonctionné dans la République Populaire de Donetsk, où les plaques d'immatriculation automobiles, les drapeaux et les uniformes de l'armée sont aujourd'hui aux couleurs de Novorossia. Le rouble de Novorossia devait être introduit début 2015 (c'est finalement le rouble russe qui est en circulation)¹¹. Ce construit proto-étatique permet à la Russie de s'arrimer symboliquement en dehors de ses frontières. L'objectif n'est pas de rattacher ces territoires à la Fédération de Russie mais bien de consolider un mouvement prorusse tout en réactivant les cellules existantes dans le voisinage proche, ce afin de déstabiliser de l'intérieur, si besoin, les Etats voisins¹², du moins de rappeler que la possibilité existe. Reste à savoir jusqu'où le Kremlin ira pour assurer l'existence autonome, sur le long terme, de ce projet et agrandir la congruence territoriale de Novorossia. La question se pose d'autant plus que le mouvement semble officiellement enterré, à en croire l'annonce d'Oleh Tsaryev le 20 mai 2015, confirmant que l'entité territoriale ne « *rentrait pas* » dans le cadre des accords de Minsk 2¹³.

La tactique employée par la Russie pour maintenir en place le « test Novorossia » reste donc classique : fomenter de l'instabilité dans le voisinage proche comme moyen de

6. « Direct Line with Vladimir Putin », Kremlin.ru, 17 avril 2014.

7. Sabine Dullin, *La frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, Editions EHESS, 2014.

8. Ce « test » aurait *a priori* été initié et mis en œuvre par Vladislav Sourkov (International Crisis Group, *The Ukraine Crisis: Risks of Renewed Military Conflict after Minsk II*, Europe Briefing, n° 73, 1^{er} avril 2015).

9. « Official Statement of the Ministry of Foreign Affairs of the Donetsk People's Republic and Novorossiya on the Military Conflict between Novorossiya and the Kiev Government and the So-called "Ukrainian Presidential Elections" of May 25, 2014 », 24 mai 2014.

10. « Self-Proclaimed Donetsk and Lugansk Republics Form 'Novorossiya' Union », *Russia Today*, 24 mai 2014.

11. « Eastern Ukraine Returns to the Ruble », *BNE Intellinews*, 15 avril 2015.

12. On pense ici, en particulier, à la Moldavie et la Roumanie.

13. « Проект 'Новороссия' закрыт » [Fin du projet 'Novorossia'], *Gazeta.ru*, 20 mai 2015.

pression stratégique. Cependant, à la différence des autres conflits gelés que la Russie « réchauffe » en tant que de besoin, ce construit territorial revêt une connotation transnationale. Plus qu'une simple zone tampon, Novorossia offre une contiguïté territoriale dont Moscou se sert pour continuer l'application de la tension contrôlée dans le Donbass et, d'ailleurs, au-delà de l'Ukraine.

Le « monde russe » et la protection des minorités russes à l'étranger

L'intervention militaire russe en Ukraine, aussi bien en Crimée que dans le Donbass, a été justifiée par le Kremlin comme relevant de la « protection des minorités russes à l'étranger » – ce qu'Alexander Cooley décrit comme des « scripts de souveraineté » fondés sur la responsabilité de protéger les minorités russes face à des « menaces » politiques et sécuritaires¹⁴. Ce vecteur privilégié de politique étrangère dans l'« étranger proche » représente une arme politique que la Russie utilise abondamment pour désigner les 25 millions de minorités russes et de compatriotes vivant en dehors du territoire de la Fédération de Russie. On retrouve derrière cette logique la notion de « monde russe » (*rousskii mir*), un projet de *soft power* culturel et religieux¹⁵ impliquant une extension des intérêts nationaux aux personnes se considérant (ou considérées malgré elles) comme partie intégrante de la « communauté » russe. Ce concept est historiquement et culturellement enraciné dans un courant philosophique qui remonte aux années 1990 mais dont la définition exacte est laissée volontairement floue et fluctuante¹⁶.

Le problème est que ce concept à connotation post-nationale est sujet à interprétation selon les enjeux. Dans une logique de cercles concentriques, le « monde russe » englobe aussi bien les citoyens russes résidant hors des frontières de la Fédération, les Russes ethniques vivant à l'étranger, les individus liés à la Russie pour des raisons familiales et historiques, les pro-russes auxquels le Kremlin a offert un passeport ou encore ceux qui font

14. Alexander Cooley, « Scripts of Sovereignty: The Freezing of the Russia-Ukraine Crisis and Dilemmas of Governance in Eurasia », *Center on Global Interests*, 30 janvier 2015.

15. « Tatiana Jean : 'Poutine a remis en question l'ordre de l'après-guerre froide' », *Les Echos*, 13 février 2015.

16. Marlène Laruelle, « The 'Russian World': Russia's Soft Power and Geopolitical Imagination », *Center on Global Interests*, mai 2015.

le « choix » de la Russie comme assimilation identitaire personnelle. Le « monde russe » est par conséquent défini sur des bases non pas seulement ethniques mais également culturelles, spirituelles, historiques et linguistiques¹⁷. Ainsi, la définition à géométrie variable du « monde russe » permet à Moscou d'étendre à la demande son espace d'influence national en arguant du droit de défendre ses compatriotes par tous les moyens d'action possibles, y compris l'intervention militaire¹⁸.

L'utilisation de ce *soft power* « musclé » n'est pas sans conséquences politiques et sécuritaires importantes du point de vue des pays voisins de la Russie. En effet, des Etats comme la Pologne, le Kazakhstan ou les pays Baltes ont émis des craintes quant à une possible action de la Russie visant à protéger ses minorités. D'autres lignes de fracture dans l'espace post-soviétique évoquent la prégnance de cet enjeu. On peut par exemple évoquer l'instrumentalisation politique du territoire autonome de Gagaouzie, dans le sud de la Moldavie¹⁹. En plus de la Transnistrie, la Moldavie pourrait ainsi être amenée à gérer de front une seconde entité séparatiste utilisée par le Kremlin comme levier d'influence politique et militaire. La création récente d'un « Conseil du Peuple de Bessarabie »²⁰, nouveau projet territorial englobant la région ukrainienne d'Odessa et la Moldavie, ou encore l'annonce ces derniers jours d'une mobilisation militaire en Transnistrie²¹ entrent dans ce cadre. Le projet permet à Moscou de concentrer ses efforts autour de la mer Noire, en appui à la Crimée, et de maintenir la pression sur la création d'un « pont » terrestre depuis Marioupol en direction de la péninsule.

La perception de la menace de l'OTAN

Malgré un certain renouvellement de la boîte à outils géopolitique étalée par la Russie ces derniers mois, les positions « classiques » de

17. Kimberly Marten, « Vladimir Putin: Ethnic Russian Nationalist », *Washington Post*, 19 mars 2014.

18. La rhétorique du « monde russe » a été utilisée activement pour justifier les opérations militaires en Crimée.

19. Le 23 mars 2015, la nouvelle gouverneure Irina Vlach, élue au premier tour le 22 mars avec le soutien explicite du Parti des Socialistes moldaves, pro-Kremlin, avait annoncé son intention de resserrer les liens régionaux avec la Fédération de Russie.

20. Site web du « Conseil du Peuple de Bessarabie » : <http://rada-bessarabia.org/>

21. « В Приднестровье объявлена мобилизация » [Mobilisation déclarée en Transnistrie], *Vzgliad.ru*, 20 juillet 2015.

politique étrangère demeurent présentes, avec notamment l'insistance marquée du discours anti-OTAN – celle-ci étant perçue comme le concurrent géopolitique principal de la Russie dans l'étranger proche. La perception d'un risque d'« otanisation » du voisinage partagé avec l'Europe représente pour Moscou un problème aussi épidermique qu'existential, probablement autant politique que militaire. Cette vision des choses sous-tend la nécessité perçue par le Kremlin de conserver une zone tampon entre une Europe perçue par Moscou comme atlantiste et le territoire de la Fédération de Russie. Vladimir Poutine l'avait d'ailleurs rappelé au cours de son entretien télévisé du 4 juin 2014 en France²² : la Russie ne resterait pas « *indifférente* » à la présence de l'OTAN « *à côté de nos frontières* ». Cette perspective se retrouve dans la doctrine militaire russe mise à jour fin décembre 2014 : comme dans la version de 2010, l'expansion des intérêts militaires et stratégiques de l'OTAN en Europe centrale et orientale est présentée comme un « danger militaire extérieur » à la sécurité nationale de la Russie²³. Les préoccupations de Moscou portent en premier lieu sur les tentatives de renforcement des capacités offensives de l'OTAN dans les pays Baltes, la Roumanie, la Pologne ou encore en mer Noire, et l'intensification dans ce même espace des manœuvres et exercices OTAN.

A ne pas prendre à la légère, les réactions russes face à ce qui est considéré comme de l'entrisme américain dans le voisinage partagé entre la Russie et l'Europe se sont multipliées ces dernières semaines, accentuant et dramatisant des postures ancrées de longue date. Dans ce cadre, le volet militaire se veut très présent. Le 13 janvier 2015, le ministre de la Défense Sergeï Choïgou a dévoilé un plan annonçant une augmentation des capacités militaires russes en Crimée, à Kaliningrad et dans l'Arctique²⁴. Les exercices militaires qui se sont tenus dans la région de Pskov (frontalière de l'Estonie et de la Lituanie) le mois suivant ainsi que la déstabilisation volontaire des exercices OTAN SNMG2 en mer Noire début mars participent d'une même posture.

Pour la suite, la Russie pourrait envisager, en

22. Voir l'interview de Vladimir Poutine, *TF1*, 4 juin 2014, <http://videos.tf1.fr/jt-20h/2014/l-integralite-de-l-interview-de-vladimir-poutine-8430275.html>

23. Texte de la doctrine militaire de la Fédération de Russie sur <http://static.kremlin.ru/media/events/files/41d527556bec8deb3530.pdf>

24. « Russia to Boost Military Capabilities in Crimea, Kaliningrad, Arctic », *Russia Today*, 14 janvier 2015.

fonction de l'évolution perçue des circonstances, une remilitarisation massive de l'oblast de Kaliningrad, une augmentation des troupes russes et du matériel militaire en Biélorussie, un renforcement des capacités de défense en Transnistrie, des cyberattaques dans les pays Baltes ou encore la nucléarisation ouverte de la Crimée. La Russie voudra-t-elle « tester » la capacité de réponse de l'OTAN dans le cadre de la défense collective définie par l'Article 5 du Traité de Washington ? Procéder à des tentatives de déstabilisation non-conventionnelle et avoir recours à des tactiques asymétriques contre des Etats membres ?²⁵ L'avenir le dira, mais la Russie cultive sciemment l'ambiguïté quant à ses intentions stratégiques.

C'est également le cas pour ce qui concerne sa rhétorique plus ou moins implicite évoquant la « sanctuarisation » nucléaire du territoire russe. La mise en scène du nucléaire a particulièrement frappé les esprits quand, dans un « documentaire » diffusé pour le premier « anniversaire » des opérations en Crimée, Vladimir Poutine indique avoir envisagé de mettre en état d'alerte les forces stratégiques (pour mieux préciser qu'il avait en définitive rejeté cette possibilité)²⁶. Cela faisait suite à de multiples déclarations, exercices et tirs « suggestifs », destinés à rappeler, tout au long du conflit en Ukraine, que la Russie est une puissance nucléaire. Les annonces sur le possible déploiement de systèmes Iskander et de bombardiers Tu-22M3 en Crimée, le recours à des bombardiers stratégiques au cours d'exercices militaires en mer Noire s'inscrivent dans la même perspective. Moscou, ce faisant, dramatise les enjeux, sur fond de discussions autour de la possible livraison d'armes offensives américaines à l'Ukraine – une ligne rouge ultime pour le Kremlin. Le fait même que la question nucléaire se retrouve aujourd'hui dans le débat international autour de l'Ukraine n'est en tout état de cause pas anodin, Moscou n'hésitant plus à valoriser sa « dernière carte »

25. On pense par exemple, outre à des cyber-attaques, à des mesures de guerre informationnelle, des opérations de subversion et de propagande, des tentatives de déstabilisation économique, etc. Ces menaces représentent d'autant plus un défi pour l'Alliance qu'elles passent largement sous le seuil de détection de ce qui est habituellement considéré comme appelant une réponse militaire légitime (cf. « Defence Committee - Third Report Towards the Next Defence and Security Review: Part Two-NATO », House of Commons, 22 juillet 2014).

26. Documentaire « Крым. Путь на Родину » [Crimée. Le retour à la patrie], mars 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=t42-71RpRgI>

en matière d'intimidation militaire. Reste à savoir jusqu'où cette tension, pour l'instant implicite, pourrait monter – une tension dont l'Europe serait la première à payer le prix.

Conclusion

En voulant infléchir l'ordre européen et international, en particulier via des vecteurs de politique étrangère privilégiant la force militaire, la Russie montre à l'Occident, depuis un an et demi, que nous sommes entrés dans la fin de la phase de transition que représentait l'équilibre stratégique post-Guerre froide. La crise ukrainienne souligne que le modèle des relations internationales et les mécanismes sécuritaires sur lesquels l'Occident avait fondé l'espoir d'un « nouvel ordre mondial » sont dysfonctionnels. L'action militaire russe met en tout cas à mal l'ensemble de l'architecture de sécurité européenne telle qu'elle s'est établie dans l'après-Guerre froide, et dont Moscou ne s'est jamais satisfait. Reste à savoir si la Russie sortira vainqueur de la recomposition mondiale à venir, alors qu'elle prétend imposer une partie des règles du nouveau jeu. La crise en Ukraine et ses débords régionaux ont montré que les notions de souveraineté nationale et d'intangibilité des frontières, pierres angulaires du système international tel que compris par l'Occident, ne revêtent plus aujourd'hui la même importance aux yeux d'une Russie tournée vers la protection militarisée de son « étranger proche » et

l'instrumentalisation du droit des peuples à l'auto-détermination. Elle s'abritera volontiers derrière le « précédent du Kosovo »²⁷ pour relativiser sa propre responsabilité dans la fragilisation de ces normes, qui pourrait d'ailleurs lui jouer des tours.

Pour le Kremlin, cette nouvelle forme de confrontation ne peut avoir qu'une seule issue, binaire : la victoire ou la défaite de la Russie – du moins tant que l'Occident ne reconnaîtra pas que Moscou peut avoir des représentations sécuritaires légitimes dans le voisinage partagé avec l'Europe (d'où l'idée que la Russie est capable d'« absorber » les sanctions de la communauté internationale, dans la mesure où elle considère que la protection de ses intérêts stratégiques le justifie)²⁸. En filigrane, l'Union européenne et l'OTAN viennent de fixer leurs frontières ultimes en dessinant un espace de confrontation et non un lieu d'échange avec la Russie. Quant à l'Ukraine, il est probable que le président Poutine n'ait pas encore totalement établi ses options, qui dépendront de sa volonté de continuer (ou pas) la redéfinition des frontières ukrainiennes telles qu'héritées de l'époque soviétique. Certainement, plusieurs voisins de la Russie se posent la question...◇

27. Voir le discours de Vladimir Poutine sur la Crimée du 18 mars 2014 sur <http://en.kremlin.ru/events/president/news/20603>.

28. John Mearsheimer, « Why the Ukraine Crisis Is the West's Fault », *Foreign Affairs*, septembre/octobre 2014.

Auteur

Mathieu Boulègue est analyste spécialisé sur l'espace post-soviétique et associé au sein du cabinet de conseil en management des risques et accompagnement d'affaires AESMA. Il est coauteur de l'ouvrage *L'Ukraine : entre déchirements et recompositions* (2015, L'Harmattan).

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Dernières publications

- Céline Bayou, « Ukraine/Russie. Dimension gazière d'un conflit », note n° 16/2015, 16 juillet 2015
- Morgan Farghen, « China's Military Strategy 2015 », note n° 15/2015, 11 juin 2015
- Bruno Tertrais, « Fallout: the defence, industrial and technological benefits of nuclear deterrence », note n° 14/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « Budget nucléaire et retombées' de la dissuasion », note n° 13/2015, 1^{er} juin 2015
- Bruno Tertrais, « The 'humanitarian dimension' of nuclear disarmament: a legitimate debate?, note n° 12/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « La 'dimension humanitaire' : du désarmement nucléaire : un débat légitime ? », note n° 11/2015, 1^{er} juin 2015
- Bruno Tertrais, « Deterrence according to François Hollande », note n° 10/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « La dissuasion selon François Hollande », note n° 09/2015, 1^{er} juin 2015
- Krzysztof Soloch, « La coopération énergétique franco-polonaise face aux défis climatiques et sécuritaires », note n° 08/2015, 11 mai 2015
- Cédric Paulin, « La sécurité privée à l'aune du terrorisme », note n° 07/15, 29 avril 2015
- Manuel Ortega, « Why should Humanitarian NGOs avoid calling for military interventions ? », note n° 06/2015, March 16, 2015
- Yulia Tyshchenko, « The Ukrainian Crisis: between the Identity Policy and Confrontation to the 'Russian World' », note n° 05/2015, February 13, 2015
- Morgane Farghen, « From proliferation to arms race. Nuclear challenge in Asia », note n° 04/2015, February 2, 2015
- Olivier d'Auzon, « Piraterie maritime : l'Afrique à l'abordage ! », note n° 03/2015, 9 janvier 2015
- Philippe Chapleau, « Les nouvelles stratégies des ESSD anglo-saxonnes après l'Irak et l'Afghanistan », note n° 02/2015, 8 janvier 2015
- Gilles Boquérat, « Après Peshawar : la fin des compromissions ? », note n° 01/2015, 7 janvier 2015

WWW.FRSTRATEGIE.ORG

4 BIS RUE DES PÂTURES 75016 PARIS TÉL : 01 43 13 77 77 FAX 01 43 13 77 78

ISSN : 2273-4643

© FRS—TOUS DROITS RÉSERVÉS